

UE 3 - Du terrain ethnographique au film documentaire II

ECTS 6 crédits Composante
Sciences Humaines et Arts

Présentation

Description

Cette unité d'enseignement basée sur le principe de l'enseignement par la pratique renforce et prolonge les acquis de l'UE3 du premier semestre en matière de réalisation documentaire.

- Filmer sur son terrain: Ce cours est consacré à la pratique du tournage sur le terrain ethnographique ainsi qu'aux questions méthodologiques et éthiques que ne manque pas de poser l'utilisation d'une caméra sur le terrain de recherche. Il aborde également les aspects de droit à l'image et forme les étudiants au montage d'un dossier de production.
- Ecrire avec des images et des sons II: Comment traduire ses intentions en images et en sons ? Quelle stratégie de réalisation adopter ? A chaque grande étape de la fabrication de son film, le réalisateur doit composer avec une multitude de contraintes et d'opportunités et faire les choix qui lui semblent le plus à même de servir son propos et ses intentions. A chacune de ces étapes, nous examinerons les macro- et micro-choix de réalisation au travers desquels se manifeste l'ethnographicité d'un film documentaire. Il s'agit en effet de mettre en place un point de vue nettement descriptif et émique.
- Ateliers de réalisation documentaire II: A travers la réalisation de projets sur le terrain, il s'agira d'expérimenter plusieurs aspects de l'écriture filmique, en renforçant la pratique des techniques audiovisuelles. Cet atelier sera complété par l'exploration d'œuvres issue de l'histoire du cinéma en vue de se forger un regard critique et d'acquérir les bases de l'analyse filmique.

Heures d'enseignement

Filmer sur son terrain	Pédagogie par projet	13h
Ecrire avec des images et des sons II	TD	12h
Ateliers de réalisation documentaire II	Pédagogie par projet	20h



Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Filmer sur son terrain	EC				
Ecrire avec des images et des sons II	EC		12h		
Ateliers de réalisation documentaire II	EC				

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif